

année plusieurs mois de repos et de soins médicaux. Au commencement de 1878, il pensa que ces absences ne lui permettraient plus de remplir suffisamment ses fonctions, et il résolut de donner sa démission. Voici ce qu'il écrivait :

« Mon intention est de me fixer entièrement à Fraisses.  
« Qu'aurais-je à faire à Saint-Etienne, n'y étant pas juge ?  
« A Fraisses, je sais que je serai bien seul : mais la solitude  
« ne m'épouvante pas ; j'y suis préparé. Je recevrai un  
« journal de Paris, qui me permettra de savoir ce qui se  
« passe, et quand je pourrai travailler, j'aurai quelques  
« livres où je me délecterai, et je chercherai à mettre en  
« ordre la petite provision de documents sur la littérature  
« populaire que je me suis amusé à réunir. »

Et dans une lettre du 12 octobre, il ajoutait : « Je ne  
« puis faire comme un certain juge ; ne donner ma démis-  
« sion qu'après m'être assuré d'une pension. Dieu merci !  
« je sortirai par une autre porte que ce juge-là. Ma démis-  
« sion est libre, spontanée, et, dans les conditions où elle  
« se présente, je ne doute pas que mes chefs n'appuyent  
« la demande de pension que j'indiquerai dans ma lettre  
« de démission, mais que je formulerai dans une lettre  
« ultérieure, accompagnée des pièces requises pour  
« l'obtention de cette pension. » Sa démission fut donnée  
au mois d'avril suivant.

Il alla passer quelque temps à Amélie-les-Bains, où le maréchal Baraguey d'Hilliers s'était retiré, et il raconte que ce vaillant guerrier, la veille de sa mort, qu'il voyait venir avec une sérénité toute militaire et toute gauloise, envoya à son ami Canrobert sa carte de visite avec les initiales P. P. C. (Pour prendre congé.)

A partir de 1879, il passait les hivers à Montpellier et les étés à Langogne (Lozère). A Montpellier il avait retrouvé un